

Chaque jour, la fibre amiante fait quinze morts en France. Plus de 100 000 décès sont annoncés d'ici 2050.

À l'instar du sang contaminé, des pesticides, des déchets nucléaires ou de la crise de la vache folle, ce poison est à classer parmi les pires scandales sanitaires de ce siècle. Nul n'est épargné.

L'amiante est en effet partout : dans nos écoles, nos entreprises, nos logements, nos moyens de transport... On estime à plus de vingt millions de tonnes de produits amiantés installés sur l'Hexagone. Actuellement, notre pays cache la misère en enfouissant cette arme de destruction massive. Mais cette solution fait désormais face à ses limites. Les 450 000 décharges spécialisées arrivent en effet à saturation, coûtent de plus en plus cher et ne règlent en rien le fond du problème.

L'inertage de l'amiante par torche plasma n'arrive pas, quant à elle, à traiter de suffisants volumes.

De son côté, le parlement européen a pris toute la mesure de ce drame humanitaire en invitant les pays membres à ne plus enfouir de matériau, mais bel et bien à le détruire

L'AMIANTE TUE, TUONS L'AMIANTE



Le groupe PCF Dordogne par la voix de son président, Jacques Auzou, a présenté le 30 mars dernier à l'assemblée du Conseil Départemental, une motion présentant toutes les opportunités sociales, sanitaires et économiques de ce projet. Le document a été adopté à l'unanimité et a fait boule de neige au sein de nombreuses collectivités du territoire qui l'ont voté.

Afin d'informer la population sur cette question, une réunion publique se tiendra le

**jeudi 3 mai à 18 h 30,
à la salle Bella Riva
de Creysse.**

UNE SOLUTION LOCALE EXISTE

POUR EN FINIR DÉFINITIVEMENT AVEC CE POISON.

Des chercheurs de l'université de Montpellier ont en effet trouvé une solution industrielle à l'éradication définitive de la fibre tueuse, le tout à faible coût et sans le moindre danger. Pour se faire, l'amiante est plongée dans des bains d'acide sulfurique, pour devenir enfin inoffensive et même recyclable et revalorisée. Seul frein à la mise au jour de ce procédé : trouver un site pour l'installation d'une unité pilote. La ville de Bergerac, via son site de la Poudrerie est tout particulièrement opportune. Et, dans le cadre futur d'une exploitation industrielle, Périgueux avec ses ateliers SNCF ainsi que le centre de stockage de Saint-Laurent-des-Hommes, possèdent toutes les infrastructures adéquates pourraient être concernés pour accueillir et développer un tel projet.

La SNPE possède en effet plusieurs atouts nécessaires à sa mise en œuvre : un classement SEVESO haut seuil, une unité d'acide, un savoir-faire des personnels dans ce domaine, plusieurs dizaines d'hectares de friches industrielles, et un accès ferroviaire. De son côté, le Technicentre SNCF de Périgueux, dans le cadre du démantèlement de ses voitures, produit chaque année plus de quinze tonnes de déchets amiantés envoyés par camions à quatre cents kilomètres pour être enfouis.

ILS DÉFENDENT CE PROJET :

« Ce projet peut assurer la pérennité de notre site très fragilisé par les fermetures et délocalisations successives. Nous devons nous battre pour faire venir cette nouvelle activité sur Bergerac, ce qui permettra de réduire le coût des charges et des structures qui pèsent lourdement sur notre plate-forme bergeracoise, mais aussi pour porter cette diversification de production génératrice d'emplois sur notre département durement frappé par le chômage de masse »,
CGT Eurengo Bergerac.

« C'est là un projet d'envergure qui peut dépasser très largement les frontières du département. Une voie ferrée rentre directement dans l'usine d'Eurengo. Pourquoi ne pas amener les déchets amiantés directement dans l'entreprise par train ? Ce moyen de transport est bien plus sécuritaire et écologique que par camion, c'est le moyen le plus adéquat pour les matières dangereuses. Cela montre aussi l'utilité de sauvegarder les petites lignes, et même de développer le réseau secondaire »,
CGT Cheminots Périgueux.

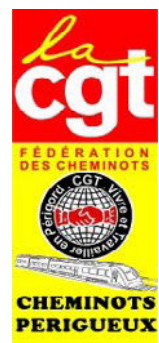
« L'installation de destruction de l'amiante en demi-grand sur le site de la Poudrerie de Bergerac peut augurer d'une réalisation industrielle, en lien avec les cheminots de Périgueux et le centre de Saint-Laurent-des-Hommes pour le stockage intermédiaire, c'est bon pour l'emploi, l'environnement, le recyclage total de ce produit répondant aux objectifs écologiques... Tous les soutiens à ce projet industriel seront les bienvenus ! »,
Cerader 24.

« Il nous faut mobiliser l'opinion publique pour rendre visible cette lutte d'intérêt général existentielle pour tout le territoire périgourdin. De mon côté, je vais porter ce dossier dès le mois d'avril devant le Parlement européen afin que ce projet industriel d'envergure soit mis en lumière auprès des députés »,
Marie- Pierre Vieu, députée européenne communiste, lors de sa rencontre avec les syndicats CGT et le Cerader 24.



**ASSOCIATION C.E.R.A.D.E.R 24
(AMIANTE)**

Collectif pour l'Élimination Rapide de l'Amiante
et Défense des Exposés aux Risques



ne pas jeter sur la voie publique

UN ENJEU SANITAIRE, ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL

L'enjeu sanitaire de ce projet est évident, l'inertage de l'amiante anéantissant enfin toute contamination future pour l'être humain. Son intérêt est également social pour le territoire qui ne peut baser son avenir sur la seule richesse créée par son agriculture, son tourisme et ses services, le développement industriel restant le meilleur moteur de revitalisation et de création d'emplois qualifiés. La dimension écologique demeure enfin notamment dans le développement du transport par Fret qui permettrait la sauvegarde de nos petites lignes ferroviaires. Porté depuis plus de quatre ans par le collectif de défense des victimes de l'amiante, le Cerader 24, le projet est aujourd'hui soutenu par les acteurs sociaux des sites concernés. Les syndicats CGT Eurengo et Cheminots, sans remettre en cause leur cœur de métier respectif, souscrivent en effet à celui-ci dans lequel ils voient une consolidation de leur activité, mais également une pérennisation et un développement de l'emploi industriel dans le département. Ensemble, ils appellent à créer toutes les synergies nécessaires à la mise en place de ce pôle d'inertage de l'amiante, afin de peser dans le débat public et générer la volonté politique indispensable à ce projet.